

Habitez durablement en bénéficiant de conseils et d'aides financières

OPAH 2008 - 2011

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Depuis décembre 2008, le Syndicat du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne s'est engagé dans une OPAH pour 3 ans, afin :

- D'améliorer les performances énergétiques, environnementales et santé des logements existants,
- De développer l'offre locative à loyer modéré,
- De développer l'habitat intergénérationnel, en favorisant la création de logements pour jeunes dans le parc privé,
- De détecter et résorber pour partie l'habitat indigne,
- D'encourager le maintien à domicile pour les personnes âgées, et les travaux d'accessibilité et d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite.



Que vous soyez **propriétaire occupant** votre logement, **propriétaire bailleur** ou **locataire**, cette opération vous intéresse, et est là pour vous aider.

Vous voulez, ou envisagez de faire des travaux :

- D'économies d'énergies, d'isolation, de chauffage, ...
- De mise aux normes des systèmes d'assainissement, électricité; ...
- Favorisant l'offre de logements locatifs à loyers encadrés, rénovés ou anciennement vacants,
- Pour vous aider à rester chez vous plus longtemps, ou pour adapter votre logement en fonction de votre mobilité ou votre âge.

Le **Centre de l'Habitat** a été choisi par le Syndicat du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne, pour animer cette opération. Le **Centre de l'Habitat** vous conseille, vous aide, vous assiste dans vos démarches administratives et financières.

Venez vous renseigner !

Machecoul	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis - 10h00 à 12h00	Maison de Pays (ancienne gendarmerie)
Legé	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis - 13h30 à 15h00	Mairie
St Philbert de G^{rdl}	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis - 15h30 à 17h00	Mairie

chaque mois



LE CENTRE DE L'HABITAT
LOIRE ATLANTIQUE

Vous vous posez des questions, ou hésitez sur des projets d'efficacité énergétique ou environnementale, le dispositif OPAH pourra aussi vous aider. Le 1er mardi de chaque mois, l'Association Alisée tiendra une permanence commune pour vous guider sur ces questions.

en semaine au
02 40 44 99 64



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

